



Le Ronssoyen



Bulletin de Mai 2012

Cotisation Foncière des Entreprises

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée réunie que les licenciements de TVI ont entraîné une chute de près de 65 % de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).

Aussi, pour élaborer le Budget Communal, Monsieur le Maire a dû alerter en Mars Monsieur le Sous-Préfet afin de savoir si cette perte serait compensée par l'Etat. Sans aucune réponse de sa part, Monsieur le Maire a fait appel aux Services de la Direction Générale des Finances Publiques, par lesquels il a obtenu réponse.

Cette perte financière devrait être compensée en partie après la sortie du Décret d'application de la Dotation de Péréquation.

Monsieur le Maire fait ici lecture d'un courrier en date du 15 Mai 2012, où le Sous-Préfet l'informe avoir obtenu une réponse de la DRFIP, qui lui a parlé de ses contacts en Mars avec le Maire de Le Ronssoy.



Café du Ronssoy

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal avoir obtenu de la Direction Régionale des Douanes la réouverture du tabac.

D'autre part, suite à l'appel à candidatures pour la réimplantation de ce commerce, plusieurs personnes ont été reçues. A la fin de la procédure, le Service des Douanes a dévoilé le nom de la personne retenue : Mademoiselle Christelle DANEL.

Le Conseil Municipal décide de lui établir un Bail Commercial à compter du 1^{er} Juillet 2012.



Projet Boucherie-Charcuterie-Traiteur

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier émanant de la Chargée de mission des Programmes Européens à la Préfecture, annonçant que le projet Boucherie-Charcuterie-Traiteur n'est pas éligible au FEDER (*Fonds européen de développement régional*) pour l'obtention de subventions.

Toutefois, selon Monsieur Sapart, Chargé de mission à la FISAC à le DIRECCTE, cet organisme n'est pas compétent.

Une réunion était prévue, dont nous attendons les résultats.



Projet de lotissement

Monsieur le Maire et ses Adjoints ont informé le Conseil Municipal avoir rencontré le Responsable du Département Développement-Aménagement du groupe Habitat 62/59 Picardie pour connaître leur engagement dans le cadre du projet de lotissement.

Monsieur BAHEUX va interroger son Directoire afin de connaître sa position dans l'avenir de ce projet.



Aménagement et mise en accessibilité de la Mairie

Monsieur le Maire a informé avoir pris connaissance des plans du Cabinet Astelle Architecture dans le cadre de l'aménagement et de mise en accessibilité de la Mairie.

Des modifications se sont avérées nécessaires.

Par ailleurs, afin d'amoindrir les coûts de ces travaux, Monsieur le Maire a proposé aux élus volontaires d'effectuer eux-mêmes certaines démolitions ou travaux.

Le Conseil Municipal a approuvé cette idée.

Formation Contrat Unique d'Insertion



Lors de la réunion du 25 Octobre 2011, Le Conseil Municipal avait donné son accord pour l'embauche en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi de Monsieur JACQUET Anthony, pour un Contrat de six mois, à raison de 20 heures de travail hebdomadaire, **du Lundi 1^{er} Mars 2012 au 31 Août 2012 inclus.**

Ce jeune donnant entière satisfaction, et la possible prolongation de son contrat étant soumise à une obligation de formation, l'Assemblée a autorisé le financement d'une formation proposée par le CFPPA de la Haute-Somme (*comportant un module « Utilisation et entretien du matériel motorisé » et un module « Fleurissement »*).

Le coût global de cette formation a été de **567 euros.**



Inscriptions à l'école

Rendez-vous à la Mairie **du Lundi 4 Juin au Vendredi 15 juin 2012 inclus** pour la pré-inscription de votre/vos enfant(s).

N'oubliez pas d'apporter votre livret de famille et le carnet de santé !

La Mairie vous fournira un Certificat d'inscription et un dossier administratif qu'il vous faudra remplir soigneusement. Vous serez alors inscrits sur le planning de rendez-vous avec la Directrice de l'Ecole. Pensez d'ores et déjà à contacter votre médecin traitant pour lui demander un certificat attestant que l'état de santé et de maturation de votre/vos enfant(s) est compatible avec la vie scolaire.

Agence Postale Communale

L'APC sera fermée les **Lundi 11 juin et Mardi 19 juin 2012.**



Elections législatives

Les élections législatives auront lieu les **Dimanche 10 et 17 Juin.** Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00.